

Déclaration de conformité UE

La société

KOSTAL Solar Electric GmbH
Hanferstraße 6
79108 Fribourg-en-Brigau, Allemagne

certifie par le présent document que le compteur d'énergie

KOSTAL Smart Energy Meter G2

auxquels cette déclaration se réfère sont conformes aux normes et directives suivantes :

Directive 2014/30/UE Compatibilité électromagnétique

- EN 61326-1:2013

Directive 2014/35/UE Matériel électrique pour basse tension, directive basse tension

- EN 61010-1:2010/A1:2019/AC:2019-04
- EN 61010-2-030:2010
- EN IEC 61010-2-201:2018

Directive 2011/65/UE (RoHS) relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques

- EN IEC 63000:2018

Cette déclaration est valable pour tous les exemplaires identiques de ce produit. Cette déclaration perd sa validité en cas de modification ou de raccordement non conforme de l'appareil.

KOSTAL Solar Electric GmbH – 01.02.2022


KOSTAL
KOSTAL Solar Electric GmbH
Hanferstraße 6
D-79108 Fribourg
Tel.: 0761-47744100
Fax: 0761-47744111

Frank Henn
(Gérant de société)



Dr. Armin von Preetzmann
(Directeur technique)

La présente déclaration atteste de la conformité aux normes susmentionnées, mais ne constitue pas une garantie des propriétés. Les consignes de sécurité indiquées dans la documentation produit fournie doivent être respectées !